

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE LANCIE

Séance du 3 Juillet 2023

Délibération n° 2023.07.39

NOMBRE DE MEMBRES

- en exercice : 15

- qui ont pris part à la délibération : 14

DATE DE LA CONVOCATION : 26 Juin 2023

DATE D’AFFICHAGE DE LA CONVOCATION : 26 Juin 2023

L'an deux mil vingt-trois, le trois Juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la mairie, sous la présidence de M. Jacky MENICHON.

Présents : Mmes et MM. Gilles ASSANT, Marie-Laure BOURRAND, Valérie CALLARD, Emmanuel CHERMETTE, Denis GAROD, Anne GENY DE FLAMMERCOURT, Isabelle GERENTES, Jean-Pierre LUGARINI, Jacky MENICHON, Annick MONLON, Christiane PESCE, Mathieu POTHERAT, Carole SOULIER et Christophe WAÏT.

Excusé : M. Guillaume COMBIER.

Mme Christiane PESCE est élue secrétaire de séance.

Objet : DIA n° 069 108 023 00018

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal la déclaration d'intention d'aliéner suivante :

- **DIA n° 069 108 23 00018** déposée par Maître Stéphanie COLLY notaire à Belleville-en-Beaujolais (69) pour le compte de la Communauté de Communes Saône Beaujolais pour les parcelles cadastrées section D n° 712, 713, 726, 740 et 742 situées en zone Ui.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas préempter les parcelles référencées ci-dessus.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Villefranche sur Saône.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
Jacky MENICHON



La secrétaire,
Christiane PESCE